



Réunion téléphonique Drfip44 – organisations syndicales -jeudi 30 avril 2020

V. PY (Directrice régionale) : pour l'instant, **la campagne Impôt sur le Revenu (IR)** se déroule plutôt très bien avec + 30 % de télédéclarants en début de semaine par rapport à une campagne habituelle.

Après un peu de flottement des Centres de Contacts au départ, nous serions nationalement au moins à 70 % de taux de « décroché » *(mais c'est très empirique, car nous n'avons aucun moyen de mesurer le nombre réel d'appels non aboutis)*. Notre bon accueil téléphonique est très important pour éviter un rush à nos accueils avant une éventuelle réouverture de nos accueils. En local, conférence téléphonique hier avec les SIP, avec des situations diverses, beaucoup d'appels à Saint Nazaire (400/jour) mais empiriquement, les temps d'attente et notre accessibilité restent bons. Mais attention à la montée en charge. Beaucoup d'e-contact, peu de déclarations papier (toujours en cours d'acheminement par La Poste).

Sur l'accueil personnalisé sur RDV téléphoné, ça marche bien à Saint Nazaire (une cinquantaine de RDV). La Directrice propose que ces RDV téléphonés puissent se dérouler hors plages d'accueils traditionnelles si les agent.es sont volontaires. Pour elle, les chefs de service gèrent bien les plannings de présentiel.

Les vérificateurs et auditeurs sont maintenant pleinement opérationnel.le.s pour traiter les e-contact. Deux formations à distance (sur le traitement des e-contact spécifiquement et une sur les généralités de la campagne IR) ont été mises en place pour elles/eux mardi après midi et jeudi après midi. Ces deux formations en audio s'ajoutent aux e-formation de la campagne IR. La Direction relève « l'inconfort » potentiel de ces renforts sur les questions PAS, assez complexes à gérer.

Nombre de présent.es/ de télétravailleurs pour ce début de campagne le 29/04, 267 agents travaillent à domicile, 376 en présentiel, 798 en ASA – En SIP, 97 agent.es présent.es, 44 en télétravail.

Remontées plurielles sur le fait que 8 ou 9 agent.es à l'AJV, c'est trop pour être en présentiel vu la configuration des lieux. Question de la climatisation pas compatible avec protection sanitaire. Question plus générale des open space peu compatibles avec la distanciation sociale. V. PY : pour l'instant, l'AJV peut aérer en ouvrant les portes... Question de la CGT sur la concordance des planning et présentiel réel. V. PY évoque la *pression de certains agent.es qui veulent reprendre le travail*.

Les 4 lignes de débordement des CDC sont assurées par 2 SIP de Nantes, le SIP Rezé et le Sip Saint Nazaire mais permanences partagées à 50 % entre SIP et autres services.

Plan de Reprise d'Activité (PRA) :

la Direction travaille sur ce plan de reprise, avec un certain nombre d'étapes sur la durée. La Direction liste les missions qui doivent reprendre le plus rapidement. Le DG va envoyer une liste des missions de niveau 2 (hors PCA) à relancer dès le 11 mai. Localement, la Direction y met la **campagne foncière** (H1 et H2). D4 n'a pas été

repoussée et arrive le 04 mai mais possibilité de rattrapage jusqu'à début août. Sur la mission **Publicité Foncière**, reprise aussi mais la baisse conjoncturelle de charges dans les SPF, alliée avec un nombre important de télétravailleurs/euses permet de voir sereinement la reprise. Interrogations à ce stade sur la **Mission Domaniale** avec la question du déplacement des évaluateurs. Grosse montée en charge de **la RH et de la BILI** avec la régularisation des payes, la préparation des mouvements locaux, les remboursements de frais, les achats, les aménagements de poste... Pour le **contentieux**, pas d'inquiétude forte avec l'allongement des délais sans doute jusqu'au 23 août. La régularisation des payes qui se sont faites en mode dégradé pendant la période va impacter tous nos services (trésoreries...). **Les SIE** vont reprendre les envois des Avis de Mise en Recouvrement (AMR) avec très forte augmentation des défaillants (+ 43 % de comptes débiteurs), ça représente quand même un milliard et demi d'€ de TVA au niveau national ! **Le CEPL, le SDFL** vont remonter en charge. **Pour les trésoreries**, interrogations sur les mises en recouvrement et retard sur les budgets du fait que les collectivités locales ont aussi pris du retard. **Pour le Contrôle Fiscal et le recouvrement offensif**, ça reste en réflexion au niveau national.

La Direction demande à chaque chef de service de faire l'état des lieux des locaux de leur service en vue d'un retour plus massif des collègues sachant que les agent.es « fragiles » ne reviendront pas, qu'il y aura des problèmes de gardes d'enfant et que les télétravailleurs sont incités à rester à domicile (avec souplesse pour retour un jour par semaine si besoin de l'agent). Les collègues empêché.es de revenir en présentiel seront prioritaires pour le télétravail. La question d'un usage de matériel informatique personnel, de manière transitoire a été évoquée mais la Disi précise que le nombre de connexions pro à domicile est limité et il y a les problèmes de sécurité. La Direction travaille sur le redéploiement des Pcs en télétravail après le 11 mai.

Pour la reprise d'activité à partir du 11 mai, si ton chef de service ne t'a pas contacté, tu restes chez toi !

La question des transports en commun avec d'éventuels aménagements horaires pour éviter la promiscuité dans les transports est posée.

Un vademecum sur les mesures barrières va être confectionné et sera disponible en début de semaine prochaine. Des fiches techniques confectionnées avec l'assistante et le médecin de prévention sont régulièrement effectuées et mises sur Ulysse ([dernière en date sur la préconisation de prise de température systématique](#)).

Un certain nombre de prérequis sont impératifs pour que la reprise se passe bien : combien de personnes vont revenir ? Comment on respecte les consignes sanitaires ? Avons-nous tout le matériel de protection et désinfection ? Un par bureau ? Quid des masques ? La Direction va-t-elle les fournir ? À voir la semaine prochaine...

La CGT relève que cette reprise nécessitera une grande discipline collective pour éviter une reprise épidémique. Cela nécessite avant tout un recensement fin du nombre de collègues revenant en présentiel et un [cadre tout aussi précis des instructions sanitaires](#) (surveillance individuelle de sa température deux fois par jour et rester à domicile en cas de fièvre – déplacements domiciles travail – règles de vie au travail avec gestion des flux de circulation, question des salles de pause, de l'accès au mopieur, des sanitaires, salles de réunion, des pauses déjeuner).

La Direction a précisé que nous n'étions évidemment pas dans un retour à la normale et qu'il fallait effectivement tout faire pour éviter une nouvelle vague. Le retour des agent.es en présentiel est suspendu au respect des règles sanitaires, avec toujours

l'éventualité d'un re-confinement en cas de reprise de l'épidémie. Dans cette première phase, il n'est toujours pas question de rouvrir les accueils.

Pour les masques protecteurs (FFP2), à ce jour, la seule consigne d'un usage est de les mettre pour l'accueil du public. Pour les masques grands publics, l'usage n'est encore obligatoire que dans les transports avec la question de l'accès à ces masques. *(l'échange sur l'usage à privilégier du vélo pour venir au travail a donné lieu à une passe d'arme sur la non disponibilité de douches sur Cambronne que V. PY a refusé pour un soi-disant problème de sécurité sanitaire sous sa responsabilité personnelle !!).*

Pour le ménage, à compter du 11 mai, le nombre d'agentes d'entretien va remonter sur le terrain, la Direction est en liaison permanente pour ajuster les prestations.

À compter du 11 mai, les responsables syndicaux et du CHSCT pourront aller vérifier les conditions de la reprise sur le terrain (dans le respect des gestes barrières).

Devant les remontées unanimes des OS sur les **problèmes d'informations des agent.es (remboursement des frais de repas, congés)**, M. Geoffray va renvoyer les infos essentielles par mail à chaque agent.e.

Sur la restauration, discussion en cours sur la réouverture des RIA de Versailles et Cambronne autorisée par le Préfet. Pour Mme PY, il ne pourra y avoir de cumul de remboursement forfaitaire des frais de repas et réouverture du RIA.

Pour Cambronne, la CGT a précisé que le gérant a besoin d'avoir de la visibilité sur le nombre de convives potentiels à partir du 11 mai. Il y a besoin d'au moins 120 plateaux repas pour que le RIA réouvre. Un recensement du nombre de convives potentiel des autres administrations ainsi que les collègues des Marsauderies que le RIA Cambronne fournit aussi des repas. Cette prestation de plateau repas entraîne un surcoût de fabrication, nous avons posé la question de comment ce surcoût est pris en charge.

Sur les congés à partir du 11 mai : les agent.es peuvent les poser sous réserve des nécessités de service. Si un chef de service outrepassé le bon sens, nous ferons remonter à la Direction. Les chefs de service sont aussi invités à faire remplir les plannings de congés d'été.

Sur l'ordonnance Fonction Publique et le retrait des 10 jours de CA et des RTT pour les collègues totalement en ASA. Pour les télétravailleurs, le chef de service pouvait imposer des jours ARTT mais a priori personne ne le fait de manière obligatoire mais Mme PY suggère aux chefs de service de voir avec leurs collègues pour leur conseiller de poser quelques jours pour souffler. Par ailleurs, plusieurs recours juridiques sont toujours en cours d'instruction contre cette ordonnance. Une pétition est en cours : <http://www.financespubliques.cgt.fr/content/motionpetition-intersyndicale-dgfip-vol-par-ordonnance>

Nouveaux arrivants : les A et les B arrivent au 18 mai – 3 B ont fait part de difficultés d'installation avec demande de report. Les autres devront se présenter en présentiel à cette date. Les chefs de service et la Bili vont s'occuper de leur installation. Une note de la Centrale va sortir.

Le CHSCT 44 qui se tiendra le 06 mai devrait nous donner plus de précisions sur le PRA – prochaine réunion avec la DRFIP le 07 mai